Trente-deuxième année, N° 24. Le numéro 10 centimes Mardi 29 janvier 1935.

# Nouvelliste valaisan

## Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 20 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléph. 2.08 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

| SUISSE | Un an | 6 mois | 3 mois | ETRANGER | Un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sans Bulletin | 12.— | 7.— | 4.— | Par 2 num. | 20.— | 10.50 | 5.75 |
| Avec Bulletin | 16.— | 9.— | 5.— | | | | |

Compte de chèques postaux IIc 274 — Avec Bulletin officiel, tarif spécial

# GALIMATIAS

Nous ne nous sommes pas trompé.

Nous écrivions l'autre semaine qu'il y avait assurément anguille sous roche dans les intentions du parti socialiste suisse d'adopter une résolution favorable à la défense nationale.

Le Congrès s'est tenu samedi et dimanche à Lucerne, et les journaux nous ont appris que sur la pressante recommandation de M. le conseiller national Bratschi, pour ne citer que cet orateur-là, l'assemblée des délégués, extraordinairement nombreuse, a approuvé le principe selon lequel notre pays a le droit de se défendre en cas d'attaque.

Seulement, ç'eût été trop simple et trop beau de s'arrêter là.

Les extrémistes auraient rué dans les brancards et fait sauter les reculements.

Alors, on a enveloppé cette déclaration de principes de *mais,* de *car* et de *si,* de considérations sur le fascisme et la protection de la démocratie, parfaitement ridicules, pour finir par cette résolution qui annule toutes les bonnes dispositions antérieures, si elles ont jamais existé :

« ***Au vote, le congrès décide, par 343 voix contre 210, de combattre le projet sur la prolongation des écoles de recrues. La minorité était favorable à la liberté de vote*** ».

Nous ne résistons pas au désir de placer sous les yeux de nos lecteurs certaines de ces considérations qui sont aussi claires que du jus de tabac :

« Plus forte sera la volonté de défense des peuples démocratiques, plus le fascisme reculera. Il faut repousser le front commun avec les communistes, surtout après la tragédie de la Sarre. »

. . . . . .

« Le Congrès a, par 362 voix contre 294, soit à une majorité de 68 voix, donné son approbation au paragraphe du nouveau programme du parti concernant la protection de la démocratie.

Ce paragraphe comporte la reconnaissance de la défense nationale sous certaines réserves, telles que le refus des crédits pour des buts opposés à ceux de la défense démocratique et le refus de laisser l'armée être l'instrument des classes dominantes. »

Voilà ce qu'on peut appeler du bon charabia.

A quels signes extérieurs reconnaît-on qu'un parti politique est partisan ou non-partisan de la défense nationale ?

Certainement, à son attitude dans les sacrifices raisonnables qui sont demandés par les pouvoirs publics.

Or, M. Bratschi, dans son discours, a voulu témoigner que le sentiment patriotique était tout aussi vif dans le parti socialiste que dans les partis nationaux, mais quand il aurait fallu accompagner ces paroles d'un acte qui en aurait souligné la valeur, il n'y a eu plus personne.

343 voix se sont opposées à la nouvelle loi militaire et 210 étaient favorables à la liberté de vote.

Comme partisans de la prolongation des écoles de recrues, ce fut le néant.

C'était bien la peine, avant le Congrès, de crâner, de parler de dignité nationale, de désapprouver les coreligionnaires de la Suisse romande qui se montraient hostiles à toute réforme militaire, pour capituler ensuite et noyer cette capitulation dans un flot de phrases qui ne sont que du galimatias.

Non, mais ce que les extrémistes doivent se tordre et rire à ventre déboutonné !

Eux, du moins, ont eu la loyauté de déclarer immédiatement une hostilité carrée à la loi qui sera soumise au peuple le 24 février prochain.

Mais les autres, qui seraient à peu près tous de la Suisse alémannique et suivent le mot d'ordre des Klöti et des Bratschi, se doivent à eux-mêmes de nous apprendre ce qui les différencie des premiers sur la défense nationale.

Il est on ne peut plus facile d'adopter un principe et de se présenter comme étant prêt à voler à la frontière en cas de danger.

Ce qui l'est moins, c'est de mettre en harmonie ses actes avec le principe.

Les pouvoirs publics, responsables de la neutralité et de l'intégrité du pays, sollicitent des sacrifices de temps et d'argent pour assurer l'une et l'autre.

Il n'y a que deux attitudes pour un parti politique : ou adopter le programme que M. Minger, chef du Département militaire fédéral, justifie par toutes sortes d'arguments excellents, ou le repousser en avouant ingénument qu'on entend ouvrir la maison à tout venant.

Ce dernier aveu serait humiliant, nous le reconnaissons, mais il ne serait pas puéril et bête comme la décision de montrer un certain enthousiasme en faveur de la défense nationale et de repousser ensuite les mesures susceptibles de l'assurer.

M. Bratschi lui-même serait assez embarrassé de spécifier si des crédits militaires sont favorables ou défavorables à la *défense démocratique.* Dans notre bon sens, qui n'a, fort heureusement, pas encore été entamé par la casuistique et le byzantinisme politiques, nous ne voyons, nous, qu'une défense : celle du pays contre tout envahisseur étranger.

Oui ou non, la majorité du parti socialiste partage-t-elle cette opinion ?

Toute la question est là, et pas ailleurs.

Ch. Saint-Maurice.

*Souvenirs d'enfance*

## Le vicaire et le traîneau

La neige, la belle neige, profonde, mœlleuse, nivelant aspérités et dépressions, transformant en pistes admirables les chemins qu'elle capitonne c'est de la joie, du bonheur pour grands et petits ! Elle métamorphose le paysage, donnant aux maisons de la campagne et de la montagne l'aspect de grand'mères en bonnet de nuit, aux arbres isolés l'apparence du givre ou de la floraison printanière. Les forêts et les taillis, eux, paraissent s'abriter prudemment sous un tulle ou une gimpe de grande ampleur.

C'est à peu près dans ce cadre qu'un beau matin, bien avant le jour, le vicaire de ma paroisse natale, un très brave prêtre, tout sainteté et dévouement, vint frapper à la porte de notre maison, une des plus proches de la cure. Je me levai promptement.

— On m'a fait savoir de Miex que X. se mourait. Je vais lui apporter le saint Viatique et lui administrer l'Extrême-Onction. Habille-toi chaudement, nous partons dans quelques minutes.

Et un moment après, nous suivions le sentier au sud du cimetière, qui va rejoindre le chemin de Miex au Bovayron. Comme, à cette heure, on ne pouvait rencontrer beaucoup de monde, je fus autorisé à glisser la clochette d'avertissement dans ma poche, afin d'avoir une main libre, l'autre portant l'antique lanterne octogonale. Il venait de tomber une bonne couche de neige, et nous avançions avec difficulté ; il fallut plus de deux heures pour atteindre le hameau du Vesenant où agonisait le malade à assister.

* * *

Le pauvre moribond consolé et prêt au « grand voyage », nous nous apprêtions à redescendre à Vouvry, lorsqu'une bonne femme nous proposa d'utiliser un léger traîneau « à bras » que je conduirais moi-même. Fatigué, M. le Vicaire accepta ce que le passionné lugeur que j'étais regardait comme une réelle aubaine... Pensez donc, une si bonne piste ! Au terme de notre course nous avions rencontré, en effet, plusieurs convois de « perches » en traîne, qui avaient ouvert le sillon neigeux et préparé un « dévalage » sans pareil.

A l'arrière du traîneau avait été placé un grand sac de pommes-de-terre — sans doute de ces incomparables « fayoudes » dont les Micais sont si fiers ! — Par dessus, un autre sac de foin et une couverture. Le tout devait servir de siège à M. le Vicaire qui s'y installa en souriant. Comme confort, c'était un peu sommaire, mais « à la guerre comme à la guerre... ». En avant !

— Surtout pas trop vite, hein ?

— Soyez sans crainte, m'sieu le Vicaire, j'ai l'habitude !

* * *

Tout se passa sans accroc jusqu'en dessous du Plan-du-Chêne. La piste était idéale et je goûtais avec une joie accrue par la fierté de montrer mon habileté à l'ivresse d'un rapide et mœlleux glissement, lorsque mon traîneau fit un brusque dérapage à l'endroit dénommé « La Revenaz », où la neige recouvrait une surface verglacée. Mais je rétablis bientôt la direction et continuai ma glissade.

Pourtant, en aval du « Pont-Preire », je remarquai avec stupeur que j'étais seul sur le véhicule... Que pouvait-il donc s'être passé ? Nul doute, mon vénéré passager avait perdu l'équilibre au moment du dérapage !

Ayant garé mon traîneau, je courus à sa recherche. Complètement poudré à frimas, M. le Vicaire descendait précautionneusement le chemin en chéneau : «Mes félicitations, cria-t-il en m'apercevant : tu connais admirablement l'art de transformer un charbonnier en un meunier ! »

Je m'excusai, cela va de soi, et le priai de reprendre sa place. « Non, merci, fit-il, je crains de ne plus m'en tirer à si bon compte ». Et je dus, honteux de ma maladresse, finir seul et humilié une partie de traîneau dont je m'étais promis tant de plaisir.

Vitae.

## Dans l'entourage du Pape

*Domestiques d'autrefois et d'aujourd'hui*

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 26 janvier.

Hier ont eu lieu en l'église Sainte Anne, qui est l'église paroissiale de la Cité du Vatican, les obsèques d'un des plus anciens habitants du palais pontifical.

Auprès de son cercueil, on voyait Mgr Caccia Dominioni, maître de Chambre de Sa Sainteté, Mgr Confalonieri, camérier secret participant et d'autres dignitaires de la cour pontificale. Tous ces personnages étaient venus apporter un dernier hommage à un modeste serviteur, François Seneca, qui avait été, durant sa longue existence, au service de cinq papes.

Seneca était né à Carpineto, comme Léon XIII, mais il était entré dans le personnel du Vatican sous le pontificat de Pie IX. Devenu pape, Léon XIII attacha son concitoyen à son service personnel et il le nomma bientôt « scopatore segreto ».

Ce titre, qui remonte au quinzième siècle, se traduit en français : « balayeur secret », mais désigne en réalité quelques domestiques chargés de l'entretien de l'appartement, de la garde-robe et de la lingerie du Pape.

Le Souverain Pontife a ainsi autour de lui un petit groupe de serviteurs. L'un d'eux figure dans l'« Annuario Pontifico » et a sa place dans les cérémonies, c'est l'« aiutante di camera », ou valet de chambre du Pape. Actuellement, ce poste est occupé par Jean Malvestiti, un Milanais qui fut longtemps domestique du Cardinal Ferrari, qui demeura ensuite au service du Cardinal Ratti et vint avec son maître au conclave de 1922.

Quatre religieux, Frères du Tiers-Ordre de Saint François de Trèves, s'occupent du ménage du Pape qui fut dirigé au début du pontificat par un domestique puis par l'ancienne servante de la famille Ratti, Linda Banfi. Celle-ci jouit aujourd'hui près du Vatican d'une paisible retraite. On la voit souvent aux grandes cérémonies de Saint Pierre avec deux ou trois religieux à bure brune dans la tribune réservée à la famille du Souverain Pontife.

Restent enfin les « scopatori segreti » que l'on ne rencontre guère que dans les escaliers ou les galeries du Vatican lorsqu'ils se rendent à l'appartement privé du Saint Père pour y accomplir leur service. A certains jours, l'un d'eux remplace le valet de chambre pour servir le Pape à table.

Dans ce petit monde, c'est, comme on le voit, l'« aiutante di camera » qui occupe la première place. Parmi les titulaires de ce poste, certains sont demeurés célèbres. Sous Benoît XV, Mariano Faggiani, mort à la retraite il y a quelque deux ans, avait la réputation de jouir d'une réelle influence auprès de son maître, au service de qui il était entré tout jeune. Avant lui, Pio Centra avait été, pendant vingt-cinq ans, auprès de Léon XIII « le type du serviteur dévoué, intelligent et discret » comme l'écrivait le Cardinal Mathieu.

Le plus fameux de ces familiers du Pape, fut Gaetano Moroni, qui fut au service de Grégoire XVI de 1831 à 1846.

Moroni avait été le barbier du Cardinal Capellari avant que celui-ci fût élu Pape et il s'était fait remarquer de lui à la fois par ses soins empressés et par une vive curiosité de l'histoire des choses ecclésiastiques dont le cardinal lui-même faisait une étude spéciale.

Devenu Pape, Grégoire XVI l'attacha complètement à son service et le nomma « aiutante di camera ». Voyant qu'il continuait à s'intéresser à l'histoire des traditions de la curie romaine, il lui dit un jour qu'il devrait entamer la publication d'un dictionnaire historique.

Moroni se récria, mais le Pape lui dit: « Je vous aiderai en vous donnant comme fonds une caisse pleine d'articles que j'avais déjà écrits en vue de cette publication. De plus, je demanderai à tous ceux qui ont à Rome une fonction quelconque de vous fournir un article documentaire sur cette charge ».

Moroni accepta et se mit aussitôt à l'œuvre avec les concours que lui procura l'intervention personnelle du Pape. Le premier volume du « Dizionario d'erudizione ecclesiastica » parut en 1840 et le dernier en 1861. C'était le 103me ! Ce dictionnaire a naturellement vieilli, mais il reste intéressant pour l'histoire de la curie romaine et l'on consulte encore très souvent le « Moroni » pour des travaux d'érudition.

Guardia

# LES ÉVÉNEMENTS

## Le Congrès du Parti conservateur

*Il vote une résolution favorable à la loi militaire et à la revision totale de la Constitution fédérale*

Dimanche, s'est tenu, à Zurich, dans le beau casino Wolfbach, le Congrès du parti conservateur-populaire suisse.

Malgré le temps défavorable, deux cents délégués environ ont répondu à l'appel. MM. les conseillers fédéraux Motta et Etter, celui-ci pour la première fois comme tel, assistaient au Congrès.

Avec une verdeur et une jeunesse remarquables et remarquées, M. Raymond Evéquoz présidait l'Assemblée.

Dans son discours, il relate les événements politiques de l'année écoulée qui ont plus spécialement touché le parti conservateur, en particulier la démission de M. Musy, auquel il adresse l'hommage du parti unanime, puis l'élection de M. Etter, en lequel il salue une force jeune et précieuse pour le Conseil fédéral. Ensuite, M. Evéquoz donne la liste des personnalités du parti décédées au cours de l'année et il retrace brièvement leur carrière politique. Parmi celles-ci citons spécialement un ancien président du parti, M. Räber, directeur du Bureau international des Télégraphes ; M. Huonder, conseiller aux Etats et président du gouvernement grison ; M. Emile Savoy, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, de Fribourg. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des disparus.

M. Evéquoz fait un bref tableau de la situation politique internationale et nationale. Il marque le mouvement de revision qui s'étend contre l'esprit étatiste et antifédéraliste qui a présidé à nos destinées ces dernières années. Il adresse les félicitations du parti conservateur à M. Motta pour son attitude courageuse à Genève lors de l'admission de la Russie à la S. d. N., attitude qui a fait grand honneur à la Suisse.

L'année politique, conclut l'orateur, va être difficile, en présence de la pluie d'initiatives qui vont nécessiter de grandes votations fédérales et aussi pour le renouvellement des Chambres fédérales. Il faudra que le Parti conservateur suisse fasse preuve de beaucoup de cohésion et fournisse un gros effort.

M. le conseiller national Henri Walther, de Lucerne, président du groupe catholique conservateur des Chambres fédérales, rapporte ensuite sur la question de la revision de la loi fédérale sur l'organisation militaire, qui sera présentée au peuple les 23 et 24 février prochains. Dans un travail très documenté, M. Walther donne tous les arguments qui militent en faveur de la loi.

Après lui, M. Motta, dans une brillante intervention, indique les obligations morales qu'a la Suisse d'avoir une défense nationale suffisante et l'importance du vote vis-à-vis de l'étranger.

**A l'unanimité, le Congrès décide de recommander aux électeurs d'accepter la loi militaire.**

La seconde question à l'ordre du jour est celle de la revision de la Constitution fédérale.

M. le conseiller national Schueller, de Zurich, rapporte. Dans son exposé, très complet, il fait l'historique de la revision, puis il montre comment la Constitution de 1874 ne répond plus aux exigences modernes. Il signale les différentes tendances revisionnistes et montre le point de vue du Parti Conservateur, qui est de redonner un esprit chrétien à l'Etat, de renforcer le principe fédéraliste et de permettre l'organisation corporative.

La séance est interrompue à 1 heure et demie pour un repas en commun, à la suite duquel on entendit un discours de bienvenue du conseiller national Wiesmer, de Zurich, qui dit le plaisir des chrétiens- sociaux de ce canton de recevoir le Congrès du Parti. Quelques beaux chants, exécutés par un chœur d'hommes distraient pendant quelques instants les congressistes des graves questions qui les préoccupent.

A 3 heures, la séance est reprise pour la discussion sur la Revision de la Constitution. Deux thèses s'affrontent : celle de M. le conseiller national Walther, qui voudrait qu'on ne prenne aucune décision et qu'on laisse à un Congrès futur le soin de trancher la question et celle des Jeunes Conservateurs, exposée par leur président, M. Lusser, de Soleure, qui désirerait un arrêt définitif.

Après intervention de MM. Winz, conseiller national, Etter et Motta, conseillers fédéraux, et Evéquoz, on propose, étant donné que la date de la votation sur cette question n'est pas fixée, et qu'il y aura encore d'ici là un autre Congrès du parti, une résolution qui obtient l'adhésion des deux parties et qui est votée à l'unanimité. En voici la teneur :

**« Le Congrès du Parti conservateur estime que les circonstances actuelles demandent une revision de la Constitution fédérale ; en conséquence, le Congrès se déclare en principe d'accord avec la revision totale de la Constitution et pour l'acceptation de l'initiative. Les instances supérieures du Parti sont chargées d'élaborer pour le prochain Congrès un programme détaillé basé sur les principes**

**chrétiens, fédéralistes et démocratiques.**

**« Le parti conservateur exprime sa volonté de collaboration loyale avec les éléments patriotiques, afin que la nouvelle Constitution soit une œuvre d'entente du peuple suisse tout entier. »**

**M.** Evéquoz remet ensuite sa démission de président du parti pour les raisons que nous avons données et propose la nomination à la présidence de M. le conseiller national Nietlispach, actuellement vice-président.

M. Nietlispach est élu à l'unanimité.

Prenant la parole pour remercier les délégués de leur confiance, le nouveau président fait un vif éloge de M. Evéquoz, qui dans sa longue carrière politique a rendu tant de services au parti conservateur.

Cet hommage est souligné par des applaudissements unanimes et enthousiastes.

# NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Deux caisses d'or tombent du ciel

Un chargement d'or a été perdu en plein vol, près de Londres, par un avion d'une compagnie anglaise. Dès les premières heures de la matinée, toutes les forces disponibles de police des comtés de Kent, d'Essex et d'East-Sussex survolés par l'avion, aidées de nombreux chercheurs bénévoles, ont fouillé la campagne vainement jusqu'à présent. Selon l'opinion générale et contrairement à ce qu'on croyait, on estime que le chargement d'or des deux caisses de chêne renfermant chacune huit barres d'or a dû tomber quelque part dans la campagne anglaise et non à la mer.

Le pilote explique la perte de son précieux chargement, que l'on évalue à 22 mille livres sterling, du fait des mauvaises conditions atmosphériques dans lesquelles s'est effectué le voyage dès le départ du Bourget. Selon lui, les caisses, qui étaient soigneusement arrimées au départ, ont dû se détacher sous les mouvements désordonnés de l'appareil et agir comme un bélier contre les portes qui ont cédé. Les deux voyageurs qui avaient pris place dans l'avion ont perdu leurs bagages qui se trouvaient, ainsi que l'or, à l'arrière de l'appareil.

## Les drames de familles

A Molenbeek, quartier de Bruxelles, un imprimeur et son fils ont été tués à coups de revolver par le beau-frère du premier, imprimeur lui-même.

Le meurtrier s'est ensuite suicidé.

Le drame serait dû à la mésentente.

* * *

On apprend de Potenza, Italie, que les membres d'une famille, dont deux enfants en bas âge, ont été assassinés. Il s'agirait d'une vengeance.

* * *

Il y a dix ans, un avocat avait été trouvé mort sur la voie, près du village de Herdorf, dans les environs de Francfort. On pensa qu'il s'était suicidé. L'enquête a été récemment rouverte et elle a abouti à l'arrestation de trois personnes. Une femme mêlée à l'affaire a déjà fait des aveux. Elle a déclaré que l'avocat avait été assailli, dévalisé et tué. Le cadavre avait été jeté sur la voie pour faire croire à un suicide.

### Le sous-inspecteur Fenet accusé de trafic d'enfants est écroué

M. Borrel, juge d'instruction à Bourg-en-Bresse, Ain, avait convoqué hier soir, à son cabinet, M. Fenet, sous-inspecteur des Enfants assistés du département, sur les agissements duquel, on le sait, une enquête administrative est ouverte. Après un interrogatoire d'identité, le fonctionnaire a été placé sous mandat de dépôt et incarcéré aussitôt à la prison de Bourg.

## Un aqueduc géant conçu par Jules César et réalisé par Mussolini

L'aqueduc géant des Apulies, qui alimentera 302 villes et villages italiens, est en bonne voie d'achèvement, après 29 années de travail.

La conduite principale sera l'un des plus grands convoyeurs d'eau du monde et totalisera avec ses embranchements, une longueur de près de 150 kilomètres.

D'ores et déjà, l'aqueduc fournit d'eau 193 localités. Les travaux qui ont commencé en 1908 seront terminés en 1939.

Les 2,500,000 habitants desservis par l'aqueduc auront chacun à leur disposition 80 litres d'eau par jour, soit une quantité qui dépasse la moyenne de leurs besoins.

Jusqu'ici, la population de ces régions, utilisait l'eau des puits en raison de l'absence de sources.

Le gouvernement fasciste mène ainsi à bon terme une œuvre qui fut primitivement conçue par Jules César, lequel tenta également d'assécher les Marais Pontins, sur l'emplacement desquels s'élèvent aujourd'hui deux villes modernes.

Le coût des travaux est estimé au total à environ 800 millions de francs.

## Un savant norvégien se livre à une dangereuse expérience sur lui-même

En présence de quatre docteurs, prêts à intervenir au moindre signe de défaillance, le professeur Klaus Hansen, directeur de l'Institut pharmaceutique à l'Université d'Oslo, s'est livré aujourd'hui à une expérience dangereuse sur lui-même en absorbant dix grammes d'eau lourde, fluide scientifiquement produit contenant une plus grande proportion d'hydrogène que l'eau ordinaire et qui était considéré jusqu'à présent comme un liquide mortel. Cinq heures après l'absorption, le professeur Hansen ne présentait aucun signe d'empoisonnement, et son état physique aussi bien que ses fonctions mentales étaient parfaitement normaux.

On ne sera cependant pas définitivement fixé avant une dizaine de jours durant lesquels M. Hansen devra se prêter à de nombreuses prises de sang.

## Incendie d'un théâtre

Le Théâtre Lyrique, situé Place Ernest Solvay, à Bruxelles, a été détruit dimanche matin par un incendie. Le feu a été découvert par la directrice de l'établissement qui, constatant que l'éclairage électrique était irrégulier, se rendit à la salle de spectacle, où elle constata que celle-ci était en feu.

L'alarme fut immédiatement donnée et les pompiers de Schaerbeek et de Bruxelles, accourus sur les lieux, mirent plusieurs lances en batterie. Peu après, le toit s'effondrait avec fracas. Les pompiers s'occupèrent également de préserver les immeubles voisins, fort menacés. A huit heures, les pompiers étaient maîtres du sinistre.

Du théâtre, il ne reste plus que l'habitation de la directrice et la loge du concierge. Aucun accident de personne n'est à déplorer. Les dégâts sont très importants. On croit que le sinistre est dû à un court-circuit. Le théâtre appartenait à la commune de Schaerbeek. Hier soir, une société juive y avait encore donné une fête.

# NOUVELLES SUISSES

## Lugubre tragédie

Dimanche après-midi, on a trouvé asphyxiés dans leur appartement à la Metzgergasse, à Berne, les époux Sitter-Hänni et leurs deux enfants âgés de 11 et 27 mois. Une enquête a été ouverte pour établir les motifs de cette tragédie. Les quatre corps ont été transportés à l'Institut médico-légal.

### Le dîner diplomatique

Le Conseil fédéral a offert samedi soir un dîner aux représentants du corps diplomatique accrédité en Suisse. Y prirent part, outre les diplomates, les membres du Conseil fédéral et les deux chanceliers, les hauts fonctionnaires du Département politique, les chefs de service du Département militaire — département dont l'actuel Président de la Confédération est le chef, — les directeurs des Bureaux internationaux, les représentants de la direction générale des C. F. F. et de la Banque Nationale, ainsi que les représentants des autorités communales bernoises, soit au total une centaine de personnes.

### La chasse aux lacets

Un agriculteur des Avants sur Montreux, dénoncé par la gendarmerie pour avoir tendu des lacets sur sa propriété, sur le passage habituel du gibier, et ayant été condamné par la préfecture du district de Vevey à une amende de 600 francs, n'admit pas ce prononcé.

Le Tribunal de police du district de Vevey, devant quoi il a recouru, considérant que la loi fédérale sur la chasse interdit l'usage, où que ce soit, de lacets pour capturer le gibier, a confirmé le prononcé préfectoral. Le défenseur du poseur de lacets, M. Sillig, a soutenu qu'en vertu de la loi cantonale sur la chasse, un propriétaire a le droit de capturer, dans un rayon de cent mètres de son habitation, tout animal nuisible même avec un lacet.

### Les obsèques du conseiller aux Etats Savoy

Les obsèques de M. Emile Savoy, conseiller aux Etats, auront lieu aujourd'hui mardi, à 10 heures, à Fribourg. Les Chambres seront représentées par MM. Evéquoz et Béguin, conseillers aux Etats, et MM. Kuntschen et Seiler, conseillers nationaux. C'est M. Evéquoz qui prendra la parole au nom des Chambres fédérales.

### Une votation sur la diminution du nombre des fonctionnaires

Ensuite d'une demande de referendum, les électeurs de Nyon avaient à se prononcer sur la décision de leur Conseil communal réduisant de 43 à 23 unités le personnel des services techniques de la commune. L'affaire a fait grand bruit à Nyon et a donné lieu à une sérieuse polémique.

Le vote a donné 476 oui et 432 non.

La décision du Conseil communal est ainsi confirmée. Elle avait été prise sur la proposition de la commission, alors que la Municipalité avait présenté un plan de réorganisation prévoyant une diminution de 10 employés seulement.

## Deux violents incendies

### Un mort

Dimanche vers les 2 heures du matin, M. Zumbrunnen, forgeron, qui rentrait d'une soirée à Avenches, remarqua au sortir du village de Valerepos, une fumée insolite, montant du hameau de Plan.

Il alarma le village. Une fumée épaisse sortait de tous les côtés d'une petite ferme habitée par sa propriétaire, Mlle Marie Bochud, âgée de 83 ans. Cette personne répondit par deux fois à ses appels et sortit en chemise par une porte opposée.

Mlle Bochud s'affaissa sans vie. Le cadavre porte deux blessures au bras, sans que la manche de chemise ait subi de dommage.

A l'intérieur de la ferme tout brûlait et la maison ne fut bientôt plus qu'un brasier ; elle ne tarda pas à s'effondrer. Puis en raison de l'insuffisance des secours, le feu s'attaqua à un second bâtiment, propriété de la même personne, mais loué à M. Louis Fally.

L'arrivée des pompiers permit de préserver l'habitation de ce second bâtiment.

* * *

A Concise, le feu a détruit la baraque de pêche appartenant aux Frères Huguenin. 180 filets, 1 motogodille, différents engins, des vêtements et une quantité de matériel ont été la proie des flammes.

Un des frères Huguenin ayant travaillé dans cette baraque jusqu'à 17 heures samedi sans y faire de feu, on se demande si ce sinistre n'est pas dû à la malveillance, d'autant plus qu'il éclate juste à la veille de l'ouverture de la pêche, privant ainsi les frères Huguenin de leur gagne-pain pendant plusieurs semaines. L'incendie fut si rapide et si intense que les pompiers jugèrent toute intervention inutile.

Une enquête est en cours.

# NOUVELLES LOCALES

## DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

**Correction de la route communale Montana-Pas de l'Ours.** — Le Conseil d'Etat adopte un projet de décret concernant la correction de la route communale Montana-Station-Pas de l'Ours, ainsi que le message qui s'y rapporte.

**Libération des liens de l'indigénat valaisan.** — Il porte un arrêté libérant le citoyen valaisan Praz Jean-Jacques, né à Veysonnaz le 15 octobre 1878, fils de Jean-Jacques et d'Anne née Théoduloz, domicilié à Londres, des liens de l'indigénat valaisan et du droit de cité dans la commune de Veysonnaz.

Cette libération entraîne la perte de la nationalité suisse.

**Commissaires civils.** — Il désigne comme suit, pour l'année 1935, les commissaires civils chargés de taxer les dommages causés aux cultures par les cours militaires (articles 283 et suivants du règlement d'administration) :

**1ère Division :** M. Emile Bourdin, président, à Hérémence ;

**Garnison de St-Maurice :** M. Louis Bressoud, ancien député, à Vionnaz ;

**2ème Division :** M. Benjamin Ruppen, à Naters ;

**Garnison du Gothard :** M. Benjamin Ruppen, à Naters.

**Commission d'examen des aspirants au barreau et au notariat.** — M. l'avocat Dr Antoine Favre, professeur de droit civil à l'Université de Fribourg, est nommé membre de la commission d'examen des aspirants au barreau et au notariat.

**Gardes-forestiers de triage.** — Sont nommés gardes-forestiers de triage, avec entrée en fonctions immédiate :

MM. Dorsaz Pierre, à Simplon-Village; Abgottspon Joseph, à Grächen ; Bellwald Max, à Wiler ; Mathieu Edward, à Albinen.

**Homologation de statuts.** — Le Conseil d'Etat homologue :

1. les statuts de la société de laiterie de Chemin sur Vollèges, de siège social à Vollèges ;

2. les statuts de la société de laiterie d'Ayer, de siège social à Ayer ;

3. les statuts de la société de laiterie de Saas-Fée, de siège social à Saas-Fée;

4. les statuts de la société de laiterie de Baltschieder, de siège social à Baltschieder ;

5. les statuts du consortage pour l'irrigation par le « Brumbach », de siège social à Filet (Rarogne Or.)

**Transferts de concessions d'auberge.** — Il accorde :

1. à M. Willy Nussbaum, hôtelier à Genève, le transfert à son nom de la concession et du droit d'enseigne de la Pension-Restaurant Moiry.

2. à M. Napoléon Del Longo, hôtelier à Brigue, le transfert à son nom de la concession et du droit d'enseigne de l'Hôtel de la Croix d'Or, propriété des hoirs Edouard Seiler, à Münster.

## L'initiative populaire contre l'impôt sur les vins

Sous les auspices de la Fédération romande des vignerons, avec l'appui de l'Union suisse des Paysans et des grandes associations agricoles du pays, va être lancée, ces jours prochains, une initiative populaire contre l'impôt sur les vins et les cidres du pays. En voici le texte :

« Les citoyens soussignés, s'inspirant avant tout de l'intérêt supérieur du pays, adressent aux autorités compétentes la présente initiative en application de l'article 121 de la Constitution fédérale et des dispositions de la loi fédérale du 27 janvier 1892 :

Le peuple suisse décide d'ajouter à la Constitution fédérale l'article nouveau suivant :

« Article 32 quinquies. — La Confédération ne peut percevoir ni taxes ni impôts sur les boissons non distillées suivantes, provenant de la culture du sol suisse : les vins de tout genre, y compris les moûts ;

les cidres, poirés naturels ou dilués ou mousseux et les vins de baies ;

les jus de raisin non fermentés (vin sans alcool) et le jus de fruits à pépins non fermenté (cidre ou poiré doux) ;

les jus de baies, les jus de fruits, les sirops naturels. »

Toutes dispositions actuellement en vigueur relatives à des impôts et taxes sur ces boissons cessent de déployer leurs effets, dès l'acceptation du présent article constitutionnel.

Les signataires accordent au comité d'initiative la faculté de retirer l'initiative si les circonstances le justifient, en particulier si, entre temps, l'impôt sur les boissons mentionné ci-dessus est aboli.

* * *

L'initiative est précédée de l'appel que voici :

« L'impôt fédéral sur les vins et cidres atteint le producteur, cultivateur du sol suisse. C'est contraire à l'engagement pris par les Chambres fédérales.

Contribuant à l'abaissement des prix payés aux producteurs, il les charge ainsi d'un impôt énorme. Pour les vignerons, il est, en année de production moyenne, de un franc par jour et par famille. Il diminue d'une façon inacceptable le salaire, déjà très modeste, des citoyens patriotes et laborieux, dont le produit du travail est constamment exposé aux risques naturels les plus divers.

Bien qu'atteignant le producteur, cet impôt n'épargne pas, pour autant, le consommateur.

L'impôt sur les vins pèse plus particulièrement sur la Suisse latine, dont les protestations officielles ou privées expriment l'indignation. »

* * *

L'initiative a été présentée, samedi, à l'assemblée de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande, où elle donna lieu à d'intéressantes manifestations.

### Une résolution

A l'unanimité, l'assemblée a voté la résolution suivante :

« L'assemblée des délégués de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande,

a) constate que, comme cela avait été prévu, l'impôt sur les vins touche tout spécialement les producteurs en opposition certaine à la volonté du législateur,

b) décide d'appuyer par tous les moyens possibles l'initiative populaire lancée par la Fédération romande des Vignerons,

c) engage les agriculteurs à apporter un concours actif et soutenu pour mener à chef cette œuvre de réparation d'une faute politique qui menace gravement l'unité de pensée et d'action des citoyens suisses. »

## Les jeunes de Saxon ovationnent M. Evéquoz

On nous écrit :

Dimanche, la Société de jeunesse conservatrice de Saxon a organisé au Cercle son traditionnel banquet annuel.

Au cours de la partie oratoire, on a successivement entendu M. Guigoz, président du parti, parler du jeune homme idéal, de ses devoirs envers Dieu, la Patrie et la Société. Puis M. le préfet Thomas, plus en forme que jamais, a entretenu l'auditoire sur la politique fédérale et cantonale, exposé la situation actuelle des finances cantonales et les œuvres de progrès du Gouvernement dont le peuple peut être fier. Aussi a-t-il droit à la confiance entière.

C'est le tour de M. Louis Delaloye, conseiller communal, avec le brio qu'on lui connaît, d'exposer la politique communale et les œuvres récentes entreprises par l'Administration. Il souligne ensuite le beau travail effectué par la Sté dont il est président d'honneur.

On entendit encore des paroles encourageantes de MM. Albert Vernay, U. Claret et Ad. Vouilloz, le sympathique président de la Société.

Chants et monologues se sont succédé avec entrain sous la baguette du prenant major de table qu'est Henri Thomas.

Après qu'un orateur eût souligné la brillante carrière et les grands mérites de M. Evéquoz, président cantonal, l'Assemblée s'est justement indignée à cause des attaques injustifiées dont ce chef vénéré a été l'objet de la part d'une presse se disant conservatrice. L'assemblée avec enthousiasme adressa un télégramme de sympathie à ce brillant magistrat qui a mené notre parti de victoire en victoire.

Belle journée. Les jeunes de Saxon, plus que jamais, ont vibré avec leurs chefs et chanté Dieu et la Patrie.

### Le grand film sonore du Vatican : « Le Pape vous parle »

Qui n'a rêvé un jour de connaître Rome? de visiter la Cité des Césars, la grande capitale latine, à laquelle le Duce vient de rendre, si heureusement, tout son éclat, mettant en valeur les merveilles de l'antiquité ?

Qui n'a brûlé du désir de faire un pèlerinage à la Ville de St Pierre ? cette Cité vaticane, qui symbolise la première pierre de l'Apôtre, sur laquelle repose l'Edifice spirituel du monde catholique ?

Et c'est dans cette Rome des Empereurs, dont chaque pierre nous révèle un passé glorieux ou émouvant, et c'est encore au sein même du Vatican, auprès du St Père, que nous conduit ce film, constituant un document précieux. Il nous fait visiter ces jardins magnifiques, où évolue la Garde pontificale, composée en grande partie de Suisses, dont les uniformes qui n'ont pas varié au cours des âges, nous rappellent les coutumes ancestrales. Il nous fait encore admirer les splendeurs de St-Pierre de Rome, du Musée du Vatican, où se sont entassés, durant des siècles, tant de trésors et de chefs-d'œuvres réputés. Enfin, ce sont les cérémonies grandioses, où N. S. Père le Pape officie en personne, dans toute la pompe solennelle que comporte son sacerdoce. Ce sont les festivités de l'Année sainte, les processions aux flambeaux, autant d'images qui resteront à jamais gravées dans la mémoire des privilégiés qui ont eu l'occasion d'y assister et que la science moderne n'a manqué d'enregistrer, afin de conserver une reproduction fidèle de ces magnificences religieuses, pour que chacun puisse les revivre. Ne pas confondre avec d'anciens films. Mardi à Ardon, mercredi à Chamoson et jeudi à Saxon. Voir les annonces.

## Incendie à Saxon

On nous écrit :

Dimanche dans la soirée, un incendie a complètement détruit l'entrepôt servant au commerce de fruits de M. Marcel Cheseaux-Perrier.

La construction, en partie en bois, contenant quelques milliers d'emballages à fruits, fut détruite très rapidement. Un camion d'autre matériel est resté dans les flammes.

Les immeubles voisins furent épargnés grâce au temps très calme.

Le tout était assuré, les causes de l'incendie sont inconnues.

### Assemblée des délégués de la Jeunesse catholique valaisanne à Martigny-Bourg

On nous écrit :

Dimanche 27 janvier a eu lieu à Martigny-Bourg, l'assemblée des délégués de la Jeunesse catholique valaisanne. Toutes les sections y étaient représentées. Plus de deux cents jeunes gens prennent place dans la salle de théâtre de Martigny-Bourg. Les coudes se resserrent une fois de plus et les amitiés se raffermissent. Le sang bouillonne dans ces cœurs de jeunes désireux de voir triompher la charité du Christ au milieu de l'égoïsme et de l'indifférence modernes. Un espoir sans bornes leur fait dire à chacun en regardant la Croix : « Par ce Signe tu vaincras ». Un jeune.

# L'Uruguay en révolution

## Incendie à Saxon — Détails sur le drame d'Arbon — Les élections tessinoises

### Tarif exceptionnel

Les C. F. F. publient le communiqué suivant : Le tarif exceptionnel temporaire No 50 sera applicable, comme ce fut déjà le cas ces années dernières, aux vins, cidres et poirés de provenance suisse, en fûts, qui seront remis au transport du 15 février au 30 juin 1934, par wagons complets d'au moins 5000 et 10,000 kg. ou payant pour ce poids. Cette facilité est aussi valable pour les envois expédiés en wagons réservoirs. La réduction dépasse le 30 % des prix de transport normaux.

---

**GLIS.** — En remplacement du regretté M. Amherd, récemment décédé, le corps électoral de Glis a élu dimanche conseiller et président de commune M. l'ingénieur Peter.

---

**MARTIGNY. — Classe 1885.** — La sortie décidée, Berne-Zurich, est définitivement fixée aux samedi et dimanche **16 et 17 février.**

Départ de Martigny, samedi 16 février, à 6 h. 33, matin. Pour tous renseignements s'adresser chez M. Albert Vallotton, conseiller, Martigny, et s'annoncer chez lui pour la participation à la course, pour le lundi 4 février, **au plus tard.**

---

**VIEGE.** — Mercredi à 11 heures auront lieu à Viège les obsèques de Madame Veuve Marie-Thérèse Mengis, née Zimmermann, décédée à l'âge de 78 ans. La défunte était la mère de M. le Dr Léo Mengis-Varonier, juge instructeur. Femme de cœur et de grand mérite, Mme Mengis a, sa vie durant, donné l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. A ses enfants, petits-enfants et à sa famille l'hommage de nos sincères condoléances.

---

# LES SPORTS

## LE SKI

### La coupe de Verbier

Dimanche s'est disputée la coupe de Verbier, sur le parcours Combe à Médran-Sport-Hôtel à Verbier ; une centaine de participants étaient inscrits. Voici les principaux résultats :

Seniors I : Max Hauswirth, Lausanne, 6' 29" 4/5.

Seniors II : 1. Julien Mayorat, Hérémence, 5' 22" 2/5 ; 2. Arthur Walpen, Bagnes : 3. Siegfried Baumann, Saas-Fee ; 4. Alexandre Andenmatten, Saas-Fee ; 5. Marcel Michellod, Verbier ; 6. Gentinettaz, Crans sur Sierre ; 7. Ernest Stettler, Bagnes.

Juniors : 1. Zurbriggen, Saas-Fee, 2' 43" ; 2. Albert Lehner, Montana ; 3. André Michellod, Nendaz.

Dames : 1. Mathilde Michellod, Verbier, 4' 36" ; 2. Elisabeth Dugon, Bex, 7' 49".

Slalom. — Seniors I : M. Hauswirth, Lausanne, 56" 4/5.

Seniors II : 1. Alexandre Andenmatten, Saas-Fee, 55" 1/5.

Dames : 1. Mathilde Michellod, Verbier, 36" 1/5 ; 2. Elisabeth Dugon, 47" 2/5.

Classement combiné. — Seniors I : M. Hauswirth.

Seniors II : 1. Julien Mayorat, Hérémence, gagne la coupe de Verbier ; 2. Siegfried Baumann, Saas-Fee ; 3. Alex. Andenmatten, Saas-Fee ; 4. Arthur Walpen ; 5. Marcel Michellod, Verbier.

Juniors : 1. Zurbriggen, Saas-Fee ; 2. Albert Lehner, Montana.

Dames : 1. Mathilde Michellod ; 2. Elisabeth Dugon.

**Résultats interclubs :** 1. Ski-Club de Saas-Fee, gagne le challenge offert par le journal « Le Rhône » ; 2. Ski-Club d'Hérémence ; 3. Ski-Club de Bagnes ; 4. Ski-Club de Verbier ; 5. Ski-Club de Sion.

### Les concours militaires de la Brigade de montagne 3

Ces concours ont eu lieu dimanche à Bretaye. Ce fut une journée très calme qui n'attira pas la grande foule.

Sur 37 concurrents, plus d'une vingtaine étaient venus du Valais, ce qui réjouit visiblement le lieutenant-colonel Morand, commandant du Régiment 6, qui remplaçait le colonel Léderrey, commandant de la Brigade, empêché.

Il y avait aussi, là, le colonel Petitpierre, chef d'état-major du 1er corps d'armée, le lieutenant-colonel Dubois, commandant du R. J. Mont. 5, le colonel Huber, commandant des fortifications de St-Maurice, les majors Coquoz, cdt. bat. 11 et Desfayes, cdt., bat. 12, etc., etc...

Les courses de patrouilles et d'estafettes se déroulèrent sans incident.

A midi, la neige tombe à gros flocons. Les courageux de la brigade gravissent néanmoins la pente du Chamossaire pour effectuer la course de descente sur une distance de 1 km. 300, avec une dénivellation de 316 mètres.

Au lunch, servi à la Cabane militaire de Bretaye — excellente choucroute garnie — la partie officielle, présidée par le capitaine Guisan, fut brève. Notons que le lt.-colonel Morand, qui parla au nom de M. le conseiller d'Etat Escher, chef du Département militaire, félicita les organisateurs et émit un vœu, celui de voir un jour les concours de brigade se dérouler en Valais.

Voici les principaux résultats :

**Patrouilles :** 1. Bat. J. Mont. 8, 2 h. 8' 8" ; 2. Bat. J. Mont. 11, 2 h. 14' 15" (Major E. M. G. Guisan, fus. Frasserens, fus. Gay-Crosier, fus. Chappot) ; 3. Bat. J. Mont 88, 2 h. 38' 8" (App. Vuardoux, J., mitr. Savioz A., mitr. Loye, M., mitr. Solioz, E) ; 4. Cp. sap. mont. IV/1, 2 h. 38' 45" (Premier-lieut. Meyer, sap. Avanthey, sap. Brouchoud, sap. Sierro ; 5. Bat. J. Mont. 12, 2 h. 42' 35" (Lieut. Germanier, sgt. Gabioud, cond. Gillioz, M., mitr. Salamin, A.)

**Estaffetes :** 1. Cp. J. Mont. IV/12, 2 h. 14' 48" (Premier lieut. de Gautard, premier lieut. Bonvin, app. Pellaud, cond. Muller) ; 2. Bat. car. mont. 1, 2 h. 21' 54" ; 3. Bat. J. Mont. 9, 2 h. 51' 31".

**Descente : Fonctionnaires :** 1. Lieut. Deslarzes, 2' 47" ; 2. Cpl Planque ; 3. Cpl. Hirzel ; 4. App. san. Bourdin ; 5. App. Rosset ; 6. Premier-lieut. Arbenz ; 7. Cpl. Anderegg ; 8. Car. Gavillet.

**Coureurs :** 1. F. M. Gay-Crosier Léon, 2' 28" ; 2. Mitr. Oguey Paul, 2' 32" ; 3. C. M. Gillioz, Marcel, 2' 39" ; 4. F. M. Frasserens Ulysse, 2' 42" ; 5. App. Pernet Albert, 2' 54" ; 6. Sap. Avanthey Frédéric, 2' 55" ; Mitr. Pernet William, 2' 55" ; 7. Sgt. Gabioud ; lieut. de Gautard ; Sap. Brouchoud ; 8. Mitr. Loye Marcel ; 9. Cond. Muller Fernand ; 10. Lieut. Germanier ; 11. Premier-lieut. Meyer ; Mitr. Pernet John ; 12. Mitr. Tauxe Henri ; 13. Mitr. Savioz Arthur ; Mitr. Solioz Erasme ; 14. Premier-lieut. Bonvin ; 15. App. Gay-Crosier André ; 16. Premier-lieut. Grunig ; 17. App. Cotter Gustave ; 18. App. Vuardoux ; 19. Mitr. Salamin Albert ; 20. Lieut. Marmillod.

### Concours du Ski-Club du Val Ferret

Comme beaucoup de clubs l'ont déjà fait, le Ski-Club du Val-Ferret organise un concours inter-clubs. Il se déroulera dans le pittoresque Val-Ferret, dont l'attrait naturel qu'il inspire à chaque visiteur, rend ceux-ci d'année en année plus nombreux.

Ce sera pour le dimanche 3 février, et nous nous faisons un plaisir d'annoncer que rien ne sera négligé pour le succès de cette manifestation.

Un merci tout particulier à la compagnie du chemin de fer Martigny-Orsières pour les prix spéciaux accordés à cet effet. Tous les participants au concours auront droit au billet indigène simple course, soit 2 fr. 10 de Martigny à Orsières, valable pour le retour. Un service de cars sera organisé le matin à 9 heures et l'après-midi à 1 heure. Le samedi soir, un car sera à disposition, sur demande seulement ; prix de la course 1 fr., aller et retour fr. 1.50.

Ce concours comprendra une course de fond de 15 km. pour seniors, une course de fond vétérans, une course de vitesse, des slaloms combinés, une course de fond pour écoliers.

Les inscriptions devront parvenir au comité du Ski-Club du Val-Ferret à Praz-de-Fort pour le vendredi 1er février à midi.

Il est à noter que les départs et arrivées se feront à Praz-de-Fort afin d'éviter aux spectateurs, tout déplacement.

Voici le programme :

8 h. 30 Messe à la chapelle de Praz-de-Fort.
9 h. 30 Distribution des dossards.
10 h. 30 Départs pour la course de fond seniors et vétérans.
12 h. Dîner à l'Hôtel Saleinaz à Praz-de-Fort.
13 h. 30 Départ pour la course vitesse-slalom.
14 h. 30 Départ des écoliers.
16 h. Publication des résultats au Café du Portalet.

Pour tous renseignements, téléphoner : 24.5 Praz-de-Fort.

---

### Les championnats de bobs

Sur la piste bien connue de Crans sur Sierre, s'est disputée, samedi, la première manche des championnats valaisans et de Crans. Dimanche, ont eu lieu les finales suivies par une assistance nombreuse et cosmopolite. Le temps était merveilleux. Et les vainqueurs furent chaleureusement acclamés. Longueur de la piste 1 km. 400.

Championnat valaisan : 1. E. Guenat, sur « Sans blague », Montana, 3 min. 52 sec. ; 2. Capitaine A. Barras, sur « Soleil du Valais », Bobsleigh Club de Crans, 4 min. 04 sec. ; 3. Mlle Nantermod, sur « Point d'interrogation », 4 min. 45 sec.

Championnat de Crans : 1. A. Barras, Crans, 3 min. 50 sec. ; 2. E. Guenat, Montana, 3 min. 53 sec. ; 3. Mlle Nantermod, 4 min. 32 sec.

Meilleur temps de la journée 1 min. 15 sec. record de la piste : A. Barras, de Crans.

## FOOTBALL

### Le match Allemagne-Suisse se termine au net avantage des Germains : 4 à 0

Faisant figure d'élèves devant leurs maîtres, nos représentants ont fait hier à Stuttgart une partie plutôt décevante pour les 60,000 spectateurs accourus ; Bizzozero a fait une étincelante partie, ainsi que Minelli et Lœrtscher ; par contre la ligne d'avants a été franchement mauvaise, Jaeck en a été le meilleur.

### A Lucerne, l'équipe suisse B. triomphe de l'Allemagne du Sud par 1 à 0

Vengeant en quelque sorte l'affront de Stuttgart nos « cadets » ont réussi à battre le redoutable « onze » de l'Allemagne du Sud — avec un peu de chance il est vrai — c'est Billeter, sur une judicieuse passe de Spagnoli, qui a marqué le but de la victoire.

### Le championnat suisse

**En Deuxième Ligue,** Sion confirme sa bonne forme en battant Urania II, 2 à 0, consolidant ainsi sa première place, d'autant plus que Dopolavoro doit sacrifier un point contre Carouge II, 1 à 1 ; en outre, le C. S. Chênois bat Stade Lausanne, 2 à 0.

Nous ignorons si des matchs se sont joués dans les séries inférieures, mais nous ne le croyons pas.

# Notre Service télégraphique et téléphonique

## La vérité sur le drame d'Arbon

ARBON, 28 janvier. (Ag.) — La S. A. Saurer à Arbon communique ce qui suit au sujet des indications parues dans la presse concernant la cessation du travail dans l'atelier des tourneurs et sur les causes de celle-ci : Un jeune homme, qu'une grave infirmité empêchait depuis des années de travailler normalement au dit atelier où il était occupé depuis le début de son apprentissage, mit volontairement fin à ses jours, dans la matinée du 24 janvier. Ce drame fut précédé d'une discussion que l'ouvrier en question eut avec le contremaître de l'atelier au sujet de son salaire qui avait été réduit, de sorte qu'il eut l'impression d'être prétérité. Le contremaître examina aussitôt la plainte de l'ouvrier. Son enquête révéla qu'une erreur avait été commise dans l'établissement des listes. Lorsque le contremaître, quelques minutes plus tard, voulut le rechercher, il avait déjà quitté l'atelier.

Dans l'après-midi, les ouvriers de l'atelier cessèrent le travail, en déclarant que cet incident malheureux était la conséquence du système de travail aux pièces « Bedaux », qu'ils combattent. Les tourneurs demandèrent l'abolition de ce système, le renvoi du contremaître et la réduction des heures de travail.

L'enquête vient d'établir qu'il n'y a aucune relation de causalité entre cette issue tragique et le système de travail « Bedaux ». Le jeune homme, en raison de sa maladie, trouva précisément un appui auprès du contremaître. La cessation du travail constitue en réalité une mesure de lutte contre la rationalisation du travail dont découle l'application du système incriminé. Le geste malheureux du jeune homme, manifestement déprimé par sa maladie, a fourni le prétexte désiré à cette action.

## Sur le front de guerre

TOKIO, 28 janvier. — L'agence Rengo signale que d'après une dépêche d'Houiking aux journaux, l'armée de Kuang Toung a fait paraître un communiqué annonçant que les troupes du général Sung che Yuan ont complètement évacué le territoire du Jehol où elles avaient pénétré. Ce communiqué dit, en outre, que le retrait des troupes garantit ainsi toute possibilité d'intervention étrangère dans l'administration du Jehol par les autorités mandchoues.

TOKIO, 28 janvier. (Rengo.) — Sur l'invitation du maréchal Tchang-Kai-Chek, M. Ariyoshi, ministre du Japon en Chine, quittera aujourd'hui Shanghaï pour Nankin.

M. Ariyoshi, qui sera accompagné de l'attaché militaire nippon, le lieutenant-général Susuki, s'entretiendra avec le maréchal. La presse attache une grande importance à cette entrevue.

SHANGHAI, 28 janvier. (Ag.) — Les drapeaux ont été mis en berne dans toute la Chine à l'occasion du troisième anniversaire du bombardement du quartier de Chapei, près de Shanghaï, par les troupes japonaises. Des manifestations de deuil sont organisées partout par le parti du Kuomintang et dans la presse, les journaux battent le réveil du sentiment national chinois.

## La caisse d'or retrouvée

LONDRES, 28 janvier. — Selon l'« Ewning Standart » la caisse contenant les 16 barres d'or perdue par un avion d'une compagnie anglaise samedi entre Londres et Paris a été retrouvée dans le comté de Kent.

AMIENS, 28 janvier. (Havas.) — Des pêcheurs ont retrouvé dans la baie de la Somme à marée basse plusieurs caisses que l'on croit appartenir à l'avion anglais qui a perdu en cours de route un chargement d'or. La gendarmerie a ouvert une enquête.

## Le temps

STAMBOUL, 28 janvier. (Havas.) — Le mauvais temps continue à sévir en Turquie. Le trafic ferroviaire entre la Turquie et l'Occident est interrompu.

**AVIS. — La suite de notre feuilleton se trouve au bas de la quatrième page.**

## Conspiration

BUENOS-AYRES, 28 janvier. (Havas.) — On mande de Montevidéo qu'à la suite de la découverte d'un complot subversif déjoué par le gouvernement et qui a motivé l'arrestation des principaux directeurs de l'opposition, la troupe a été consignée et la censure instaurée. Des avions survolent les frontières du Brésil et empêchent l'entrée dans le territoire de troupes armées.

MONTEVIDEO, 28 janvier. (Havas.) Le chef des rebelles Perdomo a soulevé 200 hommes. Un autre rebelle, Bavilio Munoz, a franchi la frontière près de Rivera à la tête de mille hommes. Un soulèvement s'est produit aussi à Ferro Largo. M. Herera, chef du parti national s'est entretenu avec le président et l'a assuré de l'appui de son parti.

Les chemins qui conduisent à Montevidéo sont surveillés.

## Les élections tessinoises

BELLINZONE, 28 janvier. (Ag.) — Comme on l'a annoncé, huit partis participent aux prochaines élections de renouvellement du Conseil d'Etat et du Grand Conseil tessinois. On note huit listes pour le Conseil d'Etat et 13 pour le Grand Conseil. Conformément à la loi, l'Etat doit transmettre à chaque citoyen la liste de chaque parti. Quarante-cinq mille électeurs sont inscrits. Outre les huit bulletins du Conseil d'Etat et les treize du Grand Conseil, chaque électeur reçoit deux bulletins en blanc, un pour chaque autorité, ce qui fait un total de 23 bulletins. L'Etat doit par conséquent faire imprimer un million trente-cinq mille bulletins. Comme il doit en tenir en réserve un certain nombre, le total des bulletins à imprimer sera de 1 million 600,000. Il faut ajouter à ce total celui des bulletins qui seront imprimés directement par les partis et il n'est pas exagéré de dire que ce chiffre sera supérieur à un million. En définitive plus de 2 millions de bulletins seront mis en circulation dans le canton. En évaluant à 33,000 le nombre des électeurs qui participeront aux opérations, on peut dire que chacun d'eux disposera d'un choix de 75 bulletins.

## La condamnation du cambrioleur

GENEVE, 28 janvier. (Ag.) — Lundi a comparu devant la Cour criminelle un professionnel du vol, Thomas Grazel, 24 ans, expulsé du territoire de la Confédération et qui au cours d'un cambriolage dans une villa proche de Genève avait emporté de nombreux bijoux de valeur. La Cour l'a condamné à 2 ans de prison.

## Pourparlers diplomatiques

PARIS, 28 janvier. (Havas.) — Sir G. Clerk, ambassadeur de Grande Bretagne à Paris qui, samedi, avait eu une longue conversation avec MM. Flandin et Laval a eu lundi un nouvel entretien d'une quarantaine de minutes avec le ministre des Affaires étrangères. Avant de partir pour Londres, jeudi, M. Laval rencontrera certainement une fois encore au moins l'ambassadeur.

On continue d'observer dans les milieux officiels la plus grande discrétion sur la substance même de ces échanges de vue préparatoires à la rencontre projetée des hommes d'Etat français et anglais. Il est hors de doute que le problème des armements en constitue le sujet essentiel. On tient cependant à préciser dans les milieux autorisés que ces entretiens de même que les entrevues prochaines de Londres ne dépassent pas le cadre des conversations périodiques que les deux côtés de la Manche sont accoutumés d'avoir pour maintenir leur collaboration.

PARIS, 28 janvier. (Havas.) — Contrairement à certains bruits qui avaient couru, M. Germain-Martin, ministre des finances, n'accompagnera pas M. Flandin lors de son voyage à Londres.

CONSOMMATEURS...

exigez que la liqueur du SIMPLON vous soit servie dans sa bouteille d'origine. Refusez les imitations.

## Grosse grève dans les transports

NEW-YORK, 28 janvier. (Havas.) — La grève a été déclenchée par le Syndicat des transports. 30,000 chauffeurs de camion ou conducteurs d'attelages ne travaillent pas. On craint que 35,000 dockers ne se joignent à la grève, ce qui paralyserait tout le trafic du transport.

## Le secrétaire du Tribunal fédéral

LAUSANNE, 28 janvier. (Ag.) — Le Tribunal fédéral a élu dans sa séance plénière du 26 janvier comme successeur au Dr Hans Roth, secrétaire démissionnaire du Tribunal fédéral, M. Fritz Balmer, avocat de Laupen (Berne) jusqu'ici président du Tribunal cantonal bernois.

## La Conférence économique

LONDRES, 28 janvier. (Havas.) — On dément dans les milieux officiels anglais que comme le prétend un journal du dimanche des conversations en vue d'une convocation de la conférence économique mondiale se poursuivent entre Londres et Washington. Au surplus, ajoute-t-on, toute initiative dans ce sens appartient à la S. d. N. qui doit préparer, si les circonstances s'y prêtent, une reprise des travaux de la Conférence.

## Obéissance absolue

MUNICH, 28 janvier. (D. N. B.) — Le chef des S. S. Himmler, parlant à des troupes réunies à Rosenheim, a demandé une obéissance absolue. Quiconque ne peut allier son devoir avec sa conscience n'a qu'à partir, a-t-il dit. Aucun des hommes faisant partie des détachements d'assaut ne s'est vu contraint de quitter les rangs.

## RADIO-PROGRAMME

**Mardi 29 janvier.** — 7 h. Gymnastique pr skieurs. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo-concert. 16 h. Concert. 18 h. Métallurgie. 18 h. 25 Séance récréative pour les enfants. 18 h. 45 Concert. 19 h. Chronique du roman. 19 h. 20 Concert. 19 h. 40 L'individu et l'Etat. 20 h. Concert 20 h. 55 T. S. F. 21 h. 15 Dernières nouvelles. 21 h. 25 Chansons, d'hier et d'aujourd'hui. 22 h. 10 Les travaux de la S. d. N.

**Télédiffusion.** — 7 h. 15 Munich : Concert matinal. 8 h. 15 Radio-Paris : Revue de la presse. 11 h. 30 Lyon-la-Doua : Orchestre Fusier. 14 h. Vienne : Erika Morini, violon (disques). 22 h. 30 Vienne : Concert d'instruments à vent. Informations. 24 h. Vienne : « Spécialités viennoises » : Quatuor « Biedermeier ».

Nouvel arrivage d'huile de foie de morue blanche, la meilleure au goût, teneur maxima en vitamines.

Pharmacie Centrale Ed. Lovey, Martigny

†

Monsieur et Madame **Camille BARMAN** et leurs enfants, à Monthey et Lucerne ; Mademoiselle **Yolande,** Monsieur **Michel,** Mesdemoiselles **Mathilde** et **Madeleine BARMAN,** à St-Maurice ; Madame **Marie-Louise COUTAZ,** à St-Maurice ; Madame **Henriette d'ANGREVILLE,** à St-Maurice ; ainsi que les familles parentes et alliées font part du décès de

**Mme Vve Joséphine Barman**

**née BARMAN**

leur chère mère, grand'mère, sœur et belle-sœur, survenu dimanche, 27 janvier, après une douloureuse maladie, à l'âge de 77 ans, munie des secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice, mardi 29 janvier, à 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Les familles **PETOUD** et **MORET,** à Ravoire, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

**Les communiqués relatifs à des concerts, spectacles, bals, lotos, conférences, doivent être accompagnés d'une annonce.**

# SAVON SUNLIGHT *meilleur marché!*

Chaque savon est emballé en carton protecteur — avec garantie de frs. 25,000 sur chaque carton.

SA 3-0439 SF

**Gros cube** Pour la lessive
~~50~~ cts. **40** cts.

**Double morceau** Pour la toilette et le ménage
~~45~~ cts. **35** cts.

SAVONNERIE SUNLIGHT OLTEN

## ATTENTION !

Le grand film sonore et parlant de la Cité du Vatican

**Un voyage à Rome**

Un intéressant et émouvant pélerinage à la

**VILLE ÉTERNELLE**

Pour la première fois à l'écran

# S.S. LE PAPE VOUS PARLE

Fidèle reportage sur les événements les plus récents
Ne pas confondre avec d'anciens films similaires

**Mardi 29 janvier,** 2 matinées, soirée à 20 h. 30
**ARDON** - Salle de la Cécilia

**Mercredi 30 janv.,** 2 matinées, soirée à 20 h. 30
**CHAMOSON** - Salle paroissiale

**Jeudi 31 janvier,** 2 matinées, soirée à 20 h. 30
**SAXON** - Au Casino

**Vendredi 1er fév.,** 2 matinées, soirée à 20 h. 30
**SAVIÈSE** - Salle communale

**Prix des places :** Fr. 1.10 ; 1.70 ; 2.20 et 2.50
Enfants 50 centimes, en matinée

Contre la Grippe

# CATALYSINE

DU Dr VIQUERAT

**Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle de médicament antigrippal qui vaille la CATALYSINE.**

Dr GARNIER, Paris

Dans toutes les pharmacies 3 et 5 francs.

# Publicitas vante l'annonce

**« et, bien entendu, dans les journaux qu'elle a affermés », ajouteront certains « spécialistes » à courtes vues, qui ont, eux, un « ours » à vous proposer, et s'y entendent.**

**Regardons de plus près :**

**Publicitas est une entreprise dont l'organisation date de 60 ans et plus. Elle occupe 700 employés. Elle alimente environ 150 journaux du pays. Elle tient à une clientèle satisfaite : le seul client qui revienne, n'est-ce pas le client content ?**

**Mais oui. Publicitas recommande avant tout l'annonce. Ce n'est pas parce qu'elle a affermé des journaux. Raisonnons : c'est précisément parce qu'elle croit à l'annonce qu'elle a affermé tant de journaux. Si la publicité des journaux ne valait rien, Publicitas aurait disparu depuis longtemps. Elle préfère se trouver d'accord avec les publicitaires les plus éminents, qui savent bien qu'on peut imaginer une bonne publicité sans tous ces moyens d'à côté, mais qu'une publicité efficace et rapide ne se conçoit pas sans l'annonce dans les journaux.**

**Faire de la publicité, cela signifie : clamer, proclamer, donc répéter. La répétition, c'est le secret du succès.**

**Tous les 15 jours ? C'est peu. Chaque semaine ? C'est mieux. Mais rappelez-vous que vous n'êtes pas seul. Vos concurrents « clament et proclament » plus fort que vous. Conclusion : deux fois, trois fois par semaine, si l'on veut réussir.**

**Chacun le sait : mieux vaut travailler à fond un petit champ, que de labourer superficiellement un grand domaine. Si vous voulez réussir par l'annonce, il faudra suivre certaines règles. Nous vous en parlerons quand vous voudrez, sans frais ni engagement pour vous.**

# PUBLICITAS

**Rue de Lausanne 4 SION Téléphone 2.36**

# A VENDRE

Les bâtiments et terrains de l'**ancienne Fabrique de socques Claret,** à Martigny, avec ou sans les installations et machines.

Pour traiter s'adresser à l'avocat Marc Morand, à Martigny.

## Eleveurs de bétail

Donnez à votre bétail et spécialement à vos porcs la célèbre **Emulsion d'huile de foie de morue vitaminée**

**„LE PENTOSIN"**

supprime rhumatisme, rachitisme et mal de pattes chez le porc. Succès garanti.

Dépositaires demandés dans chaque localité, de préférence éleveurs sérieux.

**Aloys Delaloye, Ardon,** dépôt pr le Valais.

**Grande pépinière de**

## Vignes américaines greffées

**CARRON GERMAIN** pépiniériste autorisé, propriétaire, **FULLY**

Tél. No 62.038 — Compte de chèques postaux II c 1550

**Vignerons !** Avant de commander vos plants, visitez notre pépinière située dans la meilleure zone du vignoble de FULLY. Plants de premier choix dans toutes les variétés, spécialement : Fendant, Rhin, Ermitage, Petite Arvine, Malvoisie, Riesling, Rouge de Fully, Samay, Dôle. Longs pieds, Pieds ordinaires, Plants de 2 ans.

**Sélection de premier ordre**

**Abonnez-vous au „NOUVELLISTE**

**A remettre** beau magasin de

## Tabacs - Cigares

au centre, sur grand passage Petit appartement, confort. Fr. 75.— par jour. Prix très avantageux. - Gérances Mérinat et Dutoit, Ale 21, à Lausanne.

**OCCASION !** Bon

## fromage d'Emmental

mûr, tout gras
Colis de 5 kg. le kg. 1.90
Colis de 15 kg. le kg. 1.80
JOS. WOLF, COIRE. Tél. 6.36

## VACHES

Grand choix de vaches prêtes ou fraîches vêlées. Bas prix. F. Karlen, Café National, Brigue.

Imprimerie Rhodanique

A vendre une nichée de beaux

## porcelets

chez Jean Jacquemoud, à Vérossaz.

## OCCASION

A vendre, à très bon compte, agencement de magasin, 3 banques, 1 secrétaire.

Adresser les offres à la Librairie Merle, Aigle.

Vous les chassez au plus vite grâce à ce remède éprouvé :

**ASPIRINE** BAYER

Dans toutes les pharmacies. Frs. 1.75 les 20 comprimés

*Le NOUVELLISTE est le meilleur organe de publicité du Valais*


67 FEUILLETON DU „NOUVELLISTE"

# L'île d'acier

— Ils n'aimaient pas beaucoup que l'on parle de leur religion, ajouta Dolorès. Ils la pratiquent, d'ailleurs, avec beaucoup de discrétion, et je crois, en tous cas, que les sacrifices humains en sont absolument bannis, n'est-ce pas, père ?

— Je l'espère, mon enfant, répondit don Diego. J'en suis même certain en ce qui concerne nos amis. On prétend cependant qu'il existe encore dans des régions isolées de l'Amérique centrale des descendants arriérés des sujets de Montezuma et de Quauhtemotzin qui les professent toujours...

L'arrivée de Xitencal et des deux fiancés aztèques mit fin à la conversation. Il ne fut plus question que de la meilleure méthode à observer pour pousser plus avant les investigations commencées.

Le travail était, par moments, long et pénible. Des lianes grosses comme des baliveaux s'enchevêtraient jusqu'à former de véritables murailles qu'il fallait éventrer à la hache.

D'autres fois, par contre, le chemin était libre sur cent ou deux cents mètres, si l'on passait, par exemple, d'un taillis d'acajous à une sapinière aux airs de cathédrale.

Au bout de trois jours, deux des pistes atteignaient chacune plus de 600 mètres de long. La troisième, tracée dans une zone encombrée d'arbres de bois de fer, n'avançait guère.

Claude et Oxomoc, qui l'avaient entreprise, étaient presque découragés et songeaient à en modifier la direction, quand, ayant à grand'peine pratiqué un étroit passage dans un fouillis d'arbustes d'apparence impénétrable, les deux hommes aboutirent à une vaste clairière où passait une horde de cerfs qui prirent la fuite à leur approche.

A l'autre extrémité de la clairière, s'amorçait une haute futaie où l'on pouvait facilement avancer.

Tout en s'y enfonçant, Oxomoc, que guidaient toujours ses instincts de chasseur, suivait la piste des beaux animaux qui avaient disparu dans cette direction, quand soudain il eut une exclamation de surprise :

— Oh ! senor, voyez donc !...

Claude se pencha et vit distinctement sur le sol très mou à cet endroit l'empreinte d'un pied humain de larges dimensions.

— Surprenant, en effet, dit-il. Un homme a passé là. Mais de quelle race ?

— De la vôtre, dit l'Aztèque sans hésitation. Voyez comme les orteils sont rapprochés, alors que chez nous ils s'étalent, et combien le talon est plus large...

— Un homme de notre race marchant pieds nus, voilà qui est assez étonnant, dit le mécanicien.

Mais déjà Oxomoc suivait cette piste nouvelle, qui croisait celle des cerfs et semblait aller vers la clairière par une voie oblique à celle qu'ils avaient prise pour en sortir.

Ils rétrogradèrent donc pour savoir où l'homme avait bien pu se diriger et trouvèrent qu'il avait dû se heurter à la muraille de lianes traversée par eux, à quelque distance de l'ouverture qu'ils avaient pratiquée.

S'étant apparemment rendu compte qu'il ne pouvait passer, le mystérieux personnage était revenu dans le bois et les deux hommes purent suivre sa piste jusqu'au pied d'un monticule rocheux où le sol plus dur n'avait pas conservé l'empreinte de ses pas.

Une averse, tombée au petit jour, avait permis aux herbes foulées de se redresser, si bien que, malgré leurs recherches les plus minutieuses, ils ne découvrirent plus rien.

Comme il se faisait tard, Claude et Oxomoc revinrent au camp.

Quel pouvait bien être ce blanc vivant en ermite dans ces solitudes peuplées de bêtes sauvages ?

A coup sûr, il ne devait s'agir de Carrasco ou de l'un de ses compagnons. Tous portaient assurément de fortes chaussures. Et puis, il était probable que s'ils avaient atterri aux environs ils devaient battre la forêt tous ensemble, pour se défendre d'une attaque toujours possible des fauves.

Charles Vaudrenaire rappela alors la mince colonne de fumée aperçue du canard à roulettes, lors de son retour de Compamento, en compagnie de Dolorès et de Claude.

Sans doute, cette fumée s'était-elle élevée de la forêt assez loin du point d'où venaient Oxomoc et son compagnon. Mais quinze jours s'étaient passés depuis lors et les gens dont elle avait décelé la présence, pouvaient s'être rapprochés...

Quels qu'ils fussent, don Diego et le colonel s'accordèrent pour émettre l'avis qu'il fallait tenter de les découvrir, plutôt que de se laisser surprendre par eux.

D'abord, ils pourraient peut-être fournir des indications précieuses touchant le temple recherché. Et puis, en se pendant ensemble et bien armés à leur rencontre, on leur en imposerait plus aisément au cas où il s'agirait d'aventuriers mal intentionnés.

Le lendemain donc, n'ayant laissé au camp que Jacotte, Dolorès, Juana et Domingo, tous se préparèrent à partir avec des vivres pour la journée, sous forme de fruits, et de gibier froid, dû, comme toujours, aux chasses quotidiennes de Jacques et du colonel qu'accompagnait parfois le docteur.

Marco, naturellement, devait être de l'expédition. Ce chien qui, tout d'abord, avait paru d'une nature plutôt ingrate, s'était vite attaché à ses nouveaux maîtres.

(A suivre.)